

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Tourisme Lanaudière s'oppose à la centralisation de la gestion de la taxe sur les nuitées par Québec

**Rawdon, le 24 février 2015** – Selon les informations obtenues à la suite d'une rencontre des représentants du réseau des ATR du Québec avec les représentants officiels du ministère, il semble de plus en plus clair que la ministre du Tourisme envisage sérieusement de centraliser la gestion de la taxe sur les nuitées à Québec et d'en uniformiser le taux à 3,5 %. Actuellement, les nuitées sont taxées à 3 \$ dans Lanaudière alors que le coût moyen par unité avoisine 100 \$. Selon les scénarios qui nous ont été présentés, les campings seraient aussi assujettis à cette taxe, sur la base de 2 \$ par nuitée.

Selon monsieur Mario Boisvert, directeur général de l'Auberge Val Saint-Côme et de la station de ski du même nom, lequel est aussi membre du conseil d'administration et du comité hôtelier de Tourisme Lanaudière, cette proposition est inacceptable et va à l'encontre de l'esprit même de la Loi 76 instituant le Fonds de partenariat touristique créé en 1996. *« Cette taxe a été mise en place à des fins régionales et sa mise en application a été votée majoritairement par les hôteliers de chacune des régions. L'utilisation des revenus qui en découle est sous la responsabilité des associations touristiques régionales et est encadrée par un processus de consultation rigoureux, dans le but d'atteindre des objectifs fixés régionalement. La ministre a peut-être le pouvoir de légiférer pour s'approprier cette taxe, mais chose certaine, elle n'en a pas la légitimité! Jamais, le milieu hôtelier n'aurait voté l'application de cette taxe si on nous avait dit que ces revenus seraient un jour gérés, en tout ou en partie, par Québec. »*

La démarche annoncée par la ministre du Tourisme au printemps 2014 était pourtant bien amorcée. En effet, on y annonçait une révision du modèle d'affaires de l'industrie du tourisme afin de se doter des outils nécessaires à l'atteinte des cibles 2020. Toute l'industrie s'était attelée à la tâche. Malheureusement, le gouvernement semble maintenant plus intéressé à s'approprier le contrôle des leviers financiers existants qu'à créer un climat propice à la progression d'une industrie qui, faut-il le rappeler, est l'une des seules à pouvoir générer des retombées économiques dans toutes les régions du Québec.

Pour la présidente de Tourisme Lanaudière, madame Évangéline Richard, *« la centralisation de la gestion de la taxe sur les nuitées constitue une attaque à l'autonomie des régions et générera une perte d'effet de levier et d'efficacité du développement touristique québécois. La taxe sur les nuitées est un levier de développement économique qui a fait ses preuves et qui doit demeurer sous la responsabilité première du palier régional. C'est d'autant plus frustrant quand on sait que le modèle actuel assure une modulation adéquate des revenus dédiés à chaque région, les revenus de taxe étant directement liés au nombre de nuitées générées par chaque région. Pourquoi mettre en péril un mécanisme qui fonctionne? Pourquoi imposer l'augmentation d'une taxe quand on a déjà réussi à le faire par consensus régional? Croyez-vous vraiment que notre juste part des revenus perçus par nos hôteliers reviendra en région, une fois rendus à Québec? »*

Cela dit, dans la mesure où le débat ne porte pas sur le statut régional de la taxe sur les nuitées, mais plutôt sur la révision du modèle d'affaires de l'industrie pour l'atteinte des objectifs du Plan de Développement de l'Industrie Touristique (PDIT), Tourisme Lanaudière est tout à fait ouverte à envisager toute nouvelle forme de partenariat pouvant mener à une utilisation optimale des ressources dédiées à l'industrie touristique. Comme de nombreux intervenants, nous sommes favorables à la création d'une agence marketing nationale, notamment responsable de la mise en marché internationale du Québec, de ses régions et de ses produits de calibre international. Nous considérons par contre que ce n'est pas le rôle de l'état de coordonner des stratégies de mise en marché touristiques.

Tourisme Lanaudière est aussi favorable à une mutualisation des ressources des régions, spécifiquement pour la promotion internationale. En ce qui nous concerne, nous travaillons déjà en ce sens, sous la bannière « Québec Authentique », regroupant Lanaudière et la Mauricie. Nous croyons que ce type de regroupement pourrait être multiplié, élargi et formalisé.

Nous croyons que la mise en marché intra-Québec doit demeurer de responsabilité régionale. C'est dans les régions et non au gouvernement central qu'on retrouve l'expertise et la connaissance pointue du territoire et de l'offre touristique québécoise. Ces experts sont les mieux placés pour «réseauter» les entreprises, structurer l'offre et la promouvoir auprès des marchés touristiques intra-Québec, et c'est ce à quoi s'attend la majorité de nos membres après avoir consenti à prélever la taxe sur les nuitées via l'hôtellerie. Ceci n'exclut pas, cependant, la mise en place de regroupements, comme c'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs produits (ex : Pays de la motoneige, Chemin du Roy, Alliance moto, etc.).

Tourisme Lanaudière, tout comme le réseau des ATR, invite la ministre à rassurer notre industrie à l'effet que la taxe sur les nuitées demeurera une taxe volontaire et à vocation régionale. Plusieurs propositions pertinentes ont déjà été présentées à la ministre par le réseau des ATR afin de relancer notre industrie. Nous croyons fermement qu'il est possible d'y arriver sans remettre en question les fondements mêmes d'un outil financier qui a fait ses preuves et qui est considéré comme un modèle un peu partout dans le monde.

– 30 –

**Source :**

Évangéline Richard, CPA CA  
Présidente  
Tourisme Lanaudière

**Information :**

Denis Brochu  
Directeur général  
Tourisme Lanaudière  
450 834-2535/1 800 363-2788 poste 232